

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION
MENTION SCIENCE POLITIQUE – PARCOURS POLITIQUE COMPAREE : PENSEES ET POLITIQUES
DU CHANGEMENT**

Le directeur du collège Jean-Christophe SAINT-PAU,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la 2ème année de Master Droit – mention « Science politique » parcours Politique comparée : Pensées et politiques du changement.

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
Président(e) du jury :			
RAISON DU CLEUZIOW	Yann	PR	Idées politiques contemporaines en débat ; Enjeux sociologiques des politiques du changement ;
Membres du jury :			
PAOLETTI	Marion	PR	Ordre politique et ordre social en changement ; Actualité de la démocratie
COS	Rafaël	PR	Enjeux politiques des innovations technologiques ; Actualité de la démocratie
En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après :			
DOMINICI	Thierry	MCF	Violences et nouvelles insécurités
SCHU	Adrien	MCF	Enjeux internationaux des changements contemporains
MERCIER	Charles	PR	Ordre politique et ordre social en changement

Article 2 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2024-2025

Fait à Bordeaux, le 2 octobre 2024

M. Jean-Christophe SAINT-PAU

Le directeur du collège DSPEG

